esba TALM
École supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans

MAJ 13/04/15

Guide de la mobilité Esba TALM – étudiants sortants
MOBILITE ETUDIANTE EN 4e ANNEE

OBJECTIFS DES MOBILITES INTERNATIONALES :

- mettre à l'épreuve l'autonomie de l'étudiant dans la définition et la conduite de son projet de diplôme, en le confrontant à un système d'enseignement / à des méthodes de travail et d'encadrement différents, et à de nouvelles personnalités artistiques
- enrichissement sur le plan artistique et professionnel, et sur le plan culturel, linguistique et humain
- préparer les étudiants à travailler dans un contexte européen et international
- développement de projets de recherche à dimension européenne et internationale

MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR FAVORISER LES MOBILITES:

- réseaux d'écoles partenaires de l'Esba TALM et réseaux d'entreprises, en Europe (dans le cadre du programme Erasmus+ 2014-2020) et hors Europe
- soutien financier via différents systèmes de bourses possibles
- encadrement et suivi de la mobilité des étudiants par les équipes administratives/pédagogiques de chaque site de l'Esba TALM
- reconnaissance de la période de mobilité dans le cursus de l'étudiant par la validation de crédits (1 semestre de mobilité = 30 crédits)
- Pas de frais d'inscription dans l'école d'accueil.

Les conventions de partenariats de l'Esba TALM avec d'autres établissements doivent respecter les principes suivants : garantir la compatibilité des cursus académiques, correspondre à la demande des étudiants et des enseignants, favoriser des échanges pertinents de qualité et équilibrés dans le cadre d'une coopération mutuelle, et permettre si possible des collaborations d'enseignants dans le domaine de la recherche et des transferts de pratiques innovantes.

DEMARCHE GENERALE :

REFLECHIR à ce qui peut enrichir votre cursus et parcours professionnel, notamment :

- **Votre projet de recherche** : fil conducteur de vos créations, travaux, productions, expériences, approche comparative d'un thème dans des cultures différentes, sujet de votre problématique de mémoire…
- **Votre parcours de formation et d'expérience professionnelle** : ce que vous souhaitez explorer ou approfondir (culture du pays, langue, méthodes d'enseignement, compréhension de l'art contemporain), ce que vous souhaitez acquérir en pratique professionnelle, technicité, immersion dans la vie professionnelle…

EN FONCTION de vos besoins, vous opterez pour :

- un **séjour d'études** d'un semestre à l'étranger (4 à 5 mois en général) dans l'un des établissements d'enseignement supérieur avec lesquels l'Esba TALM a signé une convention de partenariat

- ou un **stage professionnel** à l'étranger (3 à 6 mois) dans le cadre d'une convention de stage tripartite (établissement, structure d'accueil, étudiant)

Plus d'infos sur : http://www.esba-talm.fr/relations-internationales/

MODE D'EMPLOI

Il est nécessaire de préparer vos dossiers de candidature bien à l'avance pour les séjours d'études :

- **coordination à organiser entre les 3 sites de l'établissement** (Tours, Angers, Le Mans) notamment pour:
  - prévoir l'attribution de notre quota de bourses Erasmus et régionales de l'année entre les étudiants des 3 sites souhaitant partir en mobilité
  - organiser au mieux la répartition des séjours en fonction des établissements partenaires (les conventions de partenariat de l'Esba TALM prévoient l'envoi de candidatures pour 1 à 3 étudiants seulement par semestre).

- les **dates butoir fixées par les établissements partenaires** vont **de fin mars à fin juin pour le 1er semestre**, et **de mi octobre à fin novembre pour le 2e semestre**.

RECHERCHER UNE ECOLE/STRUCTURE D'ACCUEIL

- Assister aux **réunions d'information** sur les mobilités organisées sur chaque site
- Consulter auprès de votre site la **liste des écoles partenaires / des structures ayant déjà accueilli des étudiants de l'Esba TALM en stage**
- **Consulter le site Internet de plusieurs écoles** pour vous aider à repérer les contenus des formations, et choisir l'école en fonction de votre option, de votre projet et des enseignements qui vous intéressent (contenu, méthodes, approche, pratique…)
- **Demander conseil auprès des professeurs, d'étudiants** déjà partis en mobilité ou d'étudiants venant d'autres pays présents à l'Esba TALM
- Expliquez votre projet de séjour d'études/stage (motivations, choix…) à un **professeur qui deviendrait votre « tuteur »/référent pour votre mobilité internationale** (en accord avec le professeur concerné). Il pourra vous aider dans la **cohérence de votre projet**, la rédaction de votre **book/portfolio,** et vous rédiger une **lettre de recommandation si besoin**

SELECTION DES ETUDIANTS PARTICIPANTS EN MOBILITE :

Les mobilités à l'étranger, séjours d'études et stages, sont proposées **en priorité aux étudiants de 4e année.**

Une **Commission internationale**, permettant **d'étudier et de pré-sélectionner les candidatures en séjours d'études** a lieu sur chaque site pour les départs au 1er semestre et au 2e semestre. Elle est organisée avec les responsables et les référents internationaux de chaque site. (L'établissement d'accueil visé effectue la sélection finale – tout dossier de candidature envoyé n'implique pas automatiquement validation par l'établissement d'accueil).

Au-delà de la **motivation**, de la **cohérence du projet** de l'étudiant en lien avec sa pratique artistique/de recherche/son orientation professionnelle, les **performances académiques** de l'étudiant et ses efforts pour améliorer son apprentissage d'une ou des **langues étrangères** peuvent constituer des critères pour la pré-sélection des candidatures.

Les étudiants ayant déjà antérieurement bénéficié d'une mobilité à l'étranger avec attribution d'une bourse d'aide à la mobilité peuvent ne pas être prioritaires vis-à-vis d'autres étudiants candidatant pour une première fois à la mobilité.

CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE → *VOIR P.3*

ENVOYER ET SUIVRE VOTRE CANDITATURE

- Envoi de votre dossier complet au service ERASMUS/relations internationales de l'école choisie (à la structure d'accueil dans le cas d'un stage), par voie postale et/ou mail : l'envoi se fait par votre resp international/référent administratif ou par vous.
- Dans un délai de 2 à 4 semaines environ après l'envoi, adressez un mail à la structure destinataire pour être certain que votre dossier de candidature leur est bien parvenu, et pour motiver votre démarche et solliciter une réponse. Informez votre resp international/référent administratif.

Lorsque la réponse de l'école partenaire/structure d'accueil est positive :

FAITES VOS DEMANDES DE BOURSES D'AIDE A LA MOBILITE → *VOIR P.4 A 6*

EFFECTUER VOS DEMARCHES COMPLEMENTAIRES EN PARALLELE → *VOIR P. 7*

DOSSIER DE CANDIDATURE

DOCUMENTS A JOINDRE POUR LES SEJOURS D'ETUDE ET LES STAGES

- Copie de **la carte d'identité** R/V valide (UE)
  ou copie du **passeport** valide hors UE

- **Copie de la carte d'étudiant** (année en cours) ou **Certificat de scolarité**

- **Copie de votre carte européenne d'assurance maladie ou de votre assurance internationale de sécurité sociale**. *(Assurance internationale : à fournir à l'avance ou en arrivant, suivant les écoles/structures d'accueil)*

EN COMPLEMENT :

- **POUR LES SEJOURS D'ETUDE :**

- **Un formulaire de candidature** (« **Application Form** ») est à remplir sur l'imprimé proposé par l'établissement d'accueil (voir s'il est en téléchargement sur leur site), ou utiliser le modèle type de l'Esba TALM.

Il permet d'avoir toutes les informations de l'étudiant (état-civil, coordonnées, niveau en langues..), et de préciser le département ou option sollicitée, les modules/ateliers souhaités, et d'avoir l'accord de l'école d'origine, et les signatures (écoles, étudiant).

Joindre au dossier (**en anglais et/ou dans la langue du pays de destination**) :

- **lettre de motivation** : insister en quoi le séjour d'études va compléter votre cursus et vous faire avancer sur votre projet de recherche et projet professionnel futur. Il est nécessaire de donner à votre candidature une motivation cohérente et spécifique : votre séjour s'inscrit dans un contexte d'études et non pas de simple découverte d'un pays différent.

- **CV** : doit être clair, lisible, équilibré, tenir sur une seule page, présenter tout ce que vous avez pu faire jusqu'à présent, y compris les ARC (avec expositions, éditions, installation…)
  Le modèle de CV Europass peut être utilisé : https://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae

- **Book/portfolio** : une dizaine de pages maxi (faire des choix dans les créations et productions retenues). Le format A5 peut être conseillé, portrait ou paysage, avec un texte qui résume le contenu du book et les légendes des productions proposées en lien avec le projet. Format électronique ou papier en fonction de ce qui est requis par l'établissement d'accueil. ***A VOIR IMPERATIVEMENT AVEC VOTRE ENSEIGNANT TUTEUR.***

- **lettre de recommandation signée par un enseignant** : permet à l'école d'accueil de sélectionner les candidatures en plus de la lettre de motivation. Vous pouvez si besoin la préparer à l'avance et la soumettre au professeur choisi comme tuteur, en accord avec lui/elle.

- autre(s) document(s), en fonction des écoles d'accueil : ex : copies des fiches d'évaluation de vos semestres passés à l'Esba TALM, photo d'identité…

- **POUR LES STAGES:**

- **lettre de motivation**
- **CV**
- **Book/portfolio**
- **lettre de recommandation d'un enseignant**
- **convention de stage.**

DEMANDES DE BOURSES D'AIDE A LA MOBILITE
DEMARCHES A FAIRE AVANT LE DEPART
(que l'on soit boursier du CROUS ou non)

BOURSES ERASMUS ET ENVOLEO
SEJOURS D'ETUDES ET STAGES

Quand vous avez la réponse positive de l'école/la structure d'accueil et les dates du séjour confirmées :
Vous pouvez candidater à une bourse (voire possibilité de cumuler l'obtention de plusieurs bourses) pour votre période de mobilité, en fonction de certains critères et du quota de bourses allouées à l'EPCC esba TALM.

Durée du séjour d'études ou du stage pour l'obtention de bourses :
Bourse Envoléo (séjour d'études ou stage) **: 3 mois** (13 semaines) **minimum**
Bourse Erasmus séjour d'études : 3 mois minimum
Bourse Erasmus stage : 2 mois minimum
= dates dans la structure d'accueil (hors voyage A/R)

Pour un stage : n'oubliez pas d'**informer votre resp international/référent administratif** de votre intention de stage (pays, dates envisagées…), **2 à 3 mois avant vos dates prévues de stage.**

Erasmus+
Un quota de bourses Erasmus est alloué à l'EPCC esba TALM pour ses 3 sites, l'EPCC effectue les versements aux étudiants concernés. La bourse contribue aux frais de voyage et de séjour.
Pas de critère de nationalité pour l'attribution de la bourse.
Pour info : code Erasmus de l'EPCC esba TALM : **F ANGERS30**

Dans le cadre du nouveau programme Erasmus+ 2014-2020 : prise en compte du niveau de vie des pays d'accueil dans le calcul des taux de bourses et répartition des pays en 3 groupes.
Le **montant des bourses 2014-2015** a été déterminé par l'Esba TALM à partir de l'intervalle fixé par l'agence Erasmus pour chaque groupe de pays et chaque type de mobilité, soit :

Groupe	Pays de destination	Mobilité d'étude	Mobilité de stage
Groupe 1	Autriche, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Lichtenstein, Norvège, Suède, Royaume-Uni	**200 €**	**350 €**
Groupe 2	Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Island, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne, Turquie	**150 €** (Même montant pour les groupes 2 et 3)	**300 €** (Même montant pour les groupes 2 et 3)
Groupe 3	Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine		

Attention : le quota de bourses Erasmus attribué à l'établissement et les montants ne sont pas encore connus pour 2015-2016.

Modalités de versement 2014-2015 (en attente d'être fixées pour 2015-2016) :

- 80% du montant total de la bourse : versé au début de la mobilité sous remise des justifs requis (les 2 premiers sont à récupérer auprès de votre site pour les compléter) :
- **Contrat de mobilité étudiant** : entre l'Esba TALM et l'étudiant.
- « **Learning agreement** » (annexe I au contrat de mobilité): contrat d'études/de stage : entre l'Esba TALM, la structure d'accueil, et l'étudiant, permettant ensuite la délivrance de crédits ECTS et leur transcription à l'Esba TALM.
- **RIB**

- et le solde au retour au prorata du nombre de jours effectifs de la mobilité et à condition d'avoir remis tous les justifs requis (voir pages suivantes la partie « Justificatifs de bourse Erasmus/Envoléo à fournir au retour »)

Plus d'infos sur le programme Erasmus+ pour l'enseignement supérieur : http://www.agence-erasmus.fr/index.php

ENVOLEO (Sites d'Angers et du Mans) :

Bourse de la région Pays de la Loire, valable en Europe et dans le reste du monde. (**Etudiants de Tours : dispositif Mobi-Centre**.) La Région verse les bourses directement aux étudiants concernés.

Montant (séjour d'études et stage professionnel) :

- **Forfait de 1000 €** (quelle que soit la durée de la mobilité, à partir de 3 mois minimum).

- **Si vous êtes boursier du CROUS échelon 4, 5 ou 6** (notification définitive) : **possibilité d'obtenir une bonification de 1000 € supplémentaire en cours de mobilité**.

ATTENTION : critères fixés par la Région :

- Etre âgé de moins de 30 ans au moment de la constitution du dossier
- Etre en formation dans un établissement ligérien depuis au moins une année académique au moment de la demande
- Etre de nationalité française (ou être titulaire d'une carte de résident français valable dix ans), ou ressortissant de l'Union Européenne ou d'un pays membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie (voir la liste des pays correspondants sur http://www.envoleo.paysdelaloire.fr/ - Télécharger le règlement Envoléo – cf dernière page), ou venir d'Algérie, Angola, Zaïre.
- Un étudiant étranger ne peut pas bénéficier d'Envoléo s'il effectue sa mobilité dans le pays dont il est originaire ou résident.
- Les mobilités à Monaco, au Vatican ne sont pas éligibles à la bourse Envoléo

Dossier à envoyer à la Région 2 mois minimum avant de partir :

l'étudiant, une fois présélectionné par son site (en tenant compte du nombre de forfaits alloués aux sites d'Angers et du Mans), **fait sa demande de bourse sur http://www.envoleo.paysdelaloire.fr/ via un code d'accès fourni par son site** permettant de créer son compte Envoléo et d'accéder à une téléprocédure.

L'étudiant doit apporter à son site un **récapitulatif de saisie signé**, **avec les pièces justificatives suivantes** :

- **RIB**
- copie : **carte d'identité** R/V ou **passeport** si mobilité hors UE
- **certificat de scolarité (ou copie carte étudiant**) de l'année académique précédant l'année académique de la mobilité (année N-1)
- **pour un séjour d'études d'une durée inférieure ou égale à 4 mois : calendrier académique de l'école d'accueil (comportant notamment les dates des congés).**
  Si vous ne le trouvez pas sur le site internet de l'école d'accueil, demandez à le recevoir par mail au resp international de celle-ci. Ce calendrier permet à la région de s'assurer que le séjour d'études a bien une durée minimale de 3 mois, même en décomptant les éventuelles semaines de congés inclues dans la période de mobilité
- **pour un étudiant boursier du CROUS** :

  Fournir la notification de l'année académique en cours délivrée par le CROUS.

  Si vous êtes en échelon 4,5 ou 6 : il faudra ensuite envoyer à la Région à l'adresse ci-dessous la copie de votre notification définitive du CROUS, quand vous la récupérez au début de votre mobilité vers sept-oct, afin de solliciter une bonification supplémentaire de 1000 euros de bourse Envoléo :
  Région des Pays de la Loire
  Pôle Mobilité internationale
  1 rue de la Loire
  44966 Nantes cedex 9, France.

- **Dans le cas d'un stage professionnel:** Fournir en supplément :
  Une copie de la convention de stage esba fr/angl signée (qui comporte les infos dont la région a besoin pour étudier la demande, notamment : **volume horaire du stage, jours et horaires de travail, rémunération éventuelle, avantages en nature éventuels**).
  Si l'étudiant n'est pas en mesure de fournir ce doc à la région lors de la soumission de la candidature, il faut fournir la « fiche d'attestation de stage » (à télécharger sur l'espace Envoléo de l'étudiant) complétée par la structure d'accueil et signée, puis la copie de la convention de stage devra être envoyée dans un second temps
  ATTENTION : pour ouvrir droit à une bourse Envoléo : les stages doivent être à **temps complet/ 35h minimum par semaine**. Si l'étudiant perçoit une rémunération, elle doit être inférieure à 30% du SMIC.

Puis l'Esba TALM envoie le dossier à la Région, qui décidera de l'attribution de la bourse ou non, sous réserve d'avoir reçu les documents requis. Si la demande est validée, l'**intégralité de la bourse Envoléo est versée par la Région à l'étudiant dans les 15 premiers jours de sa mobilité.**

BOURSES OFAJ

Formulaires à récupérer auprès de votre site/resp international
Ou sur le site web de l'OFAJ

OFAJ : Office franco-allemand pour la jeunesse - http://www.ofaj.org/
2 types de bourses gérées indépendamment par 2 bureaux différents à l'OFAJ et **pouvant être cumulées si cela est accepté par l'OFAJ** (il faut alors poser 2 candidatures distinctes et signaler dans les 2 cas la candidature à l'autre bourse.)

- **Bourse OFAJ pour séjour d'études en Allemagne**:

En principe pour ceux qui ont une "bonne connaissance de la langue allemande".
Etre âgé de moins de 30 ans.
300 euros/mois + forfait pour les frais de voyage A/R

Attention: *"Cette bourse de l'OFAJ peut être cumulée uniquement avec une aide financière du programme Erasmus. Si l'étudiant/e obtient une autre aide [ex : bourse régionale] pour son séjour d'études, il/elle ne pourra pas prétendre à la bourse OFAJ."* > **non cumulable avec la bourse Envoléo/Mobi-Centre**
"L'OFAJ accorde une bourse pour un/une étudiant(e) par établissement et année universitaire." > **Seulement 1 bourse possible pour chaque site de l'Esba TALM** (Tours : 1, Angers : 1, Le Mans : 1).

Deadline envoi dossier = 15 juillet pour le 1er semestre**, 15 décembre** pour le 2e semestre.
→ Candidature pouvant être envoyée directement par l'étudiant (en informant son site) : *« lettre officielle de l'établissement d'origine, CV de l'étudiant, description du projet/lettre de motivation ou lettre de recommandation d'un enseignant, accord officiel de l'établissement partenaire allemand, formulaire de demande de subvention dûment rempli et signé. »*

- **Bourse OFAJ pour cours d'allemand intensif avant un séjour d'études ou avant un stage en Allemagne**:

Réservé aux étudiants de nationalité française (ou résident permanent en France).
Etre âgé de moins de 30 ans.
675 euros pour 3 semaines, ou 900 euros pour 4 semaines + forfait pour les frais de voyage A/R.
25 heures de cours/semaine.

Cette bourse permet à l'étudiant de financer le coût du cours d'allemand pris dans un des centres linguistiques allemands agréés par l'OFAJ (liste des centres dans la brochure OFAJ sur http://www.ofaj.org/cours-de-langue-intensif)
(Par contre l'étudiant doit prendre en charge les frais de séjour de ce mois supplémentaire avant son séjour d'études/stage.)

Deadline envoi dossier à l'OFAJ = 2 mois avant le début du cours sélectionné.
→ Candidature pouvant être envoyée directement par l'étudiant (en informant son site) : *formulaire OFAJ + document émanant de la structure d'accueil qui confirme l'acceptation de l'étudiant en séjour d'études/stage.*
Avec pré-inscription au préalable par l'étudiant auprès d'un des centres linguistiques.

Il n'y a pas de quota par établissement/site pour cette bourse, les étudiants envoient leurs demandes et l'OFAJ les retient ou non en fonction de leur budget (qui est de plus en plus limité). Attention, l'OFAJ n'attend pas forcément d'avoir reçu toutes les candidatures avant d'effectuer la sélection (c'est un peu premier arrivé, premier servi…).

AUTRES AIDES FINANCIERES

Se renseigner :
- Auprès de la **Région** dont vous êtes originaire (y avoir obtenu le bac + domicile des parents), auprès de votre **département**
- Sur internet : dispositif « Envie d'agir », appels à projet (ex Fondation de France), etudiant.gouv.fr ; cnous.fr ; ministère des affaires étrangères…

DEMARCHES ADMINISTRATIVES COMPLEMENTAIRES

SEJOURS D'ETUDES ET STAGES

Vérifiez que votre carte d'identité (ou passeport hors UE) est bien valide pendant toute la durée de votre séjour, sinon pensez à les renouveler

Pour les **séjours hors UE** : renseignez-vous sur le **site internet de l'ambassade du pays d'accueil en France** sur les conditions d'acceptation dans le pays d'accueil, et faites les démarches au plus tôt dès que vous recevez un certificat d'acceptation en mobilité de la part de votre structure d'accueil : en fonction des pays :

- **Visa**
- **(Une attestation de logement** peut être requise par les ambassades de certains pays pour l'attribution du visa)
- **Vaccinations**/traitements si besoin en fonction des pays

Il est impératif d'avoir une assurance qui couvre la santé/protection sociale, la responsabilité civile à l'étranger, et le rapatriement, pendant la durée du séjour :

- **En Europe** :
  - demandez auprès de votre organisme de sécurité sociale (LMDE/SMEBA) une ***carte européenne d'assurance maladie*** *('CEAM')*, gratuite. Elle pourra vous servir à rembourser une partie de vos soins de santé sur place.
  - Afin d'**obtenir une prise en charge complète de vos *frais de santé* + *assurance responsabilité civile* + *rapatriement*** : souscrivez à une assurance internationale auprès de la SMEBA/LMDE (*environ 30 euros/mois*), ou à une assurance privée du même type

- **Hors Europe** : souscrivez à une ***assurance internationale incluant prise en charge des frais de santé, responsabilité civile et rapatriement*****,** auprès de la SMEBA/LMDE (*environ 30 euros/mois*), ou à une assurance privée du même type

NB : l'assurance responsabilité civile est obligatoire pour les stages à l'étranger

Logement: voir le réseau des étudiants qui sont déjà allés dans ce pays, le site de l'école d'accueil, le site de l'ambassade de France dans le pays concerné, les sites de colocation …

Autofinancement complémentaire : prévoir un budget suffisant pour l'achat de votre billet de transport, votre visa + vaccins si requis…etc, et une avance de finances pour les premières semaines sur place le temps de recevoir votre/vos bourse(s) d'aide à la mobilité.

SOUTIEN LINGUISTIQUE

SEJOURS D'ETUDES ET STAGES ERASMUS

Dans le cadre du nouveau programme Erasmus+ :

- **2 types de soutien via une plateforme en ligne (« plateforme OLS »): EVALUATION avant + après la mobilité, et possibilité de COURS de langue en ligne**
- **pour 6 langues** d'enseignement/ de travail **: français, anglais, espagnol, allemand, italien et néerlandais**

Les étudiants devront impérativement passer un **premier test/évaluation avant leur mobilité et un deuxième test au retour de la mobilité** sur la plateforme linguistique (via une licence d'évaluation distribué par l'établissement aux étudiants).
L'étudiant recevra une notification l'invitant à se connecter sur OLS pour effectuer son test.
Objectif : mesurer l'acquisition des compétences linguistiques au cours de l'expérience de mobilité.
Cela ne s'applique pas aux locuteurs natifs.
Il reviendra ensuite à l'établissement de répartir des licences de cours entre les étudiants pour participer aux cours en ligne en donnant la priorité aux étudiants dont le niveau recommandé dans le contrat d'étude n'est pas atteint.

Teasers de présentation de la plateforme OLS :
http://www.youtube.com/watch?v=gL1TcAUxpz8&feature=youtu.be
http://www.youtube.com/watch?v=eQ7NYgcUbxU&feature=youtu.be

JUSTIFICATIFS DE BOURSE ERASMUS / ENVOLEO
A FOURNIR AU RETOUR
SEJOURS D'ETUDES ET STAGES

Tous les justifs inscrits dans les 2 tableaux ci-dessous sont nécessaires pour valider votre mobilité sur le plan pédagogique et des bourses.

Concernant la validation de votre/vos bourses, les justifs inscrits en rouge sont requis :

(Sans ces justifs, les services d'Erasmus et de la Région/Envoléo peuvent demander le remboursement de la bourse concernée auprès de l'étudiant)

- **Bourse Erasmus** : pour permettre le versement du solde de votre bourse au prorata du nb de jours effectivement réalisés en mobilité

- **Bourse Envoléo** : la Région a besoin de récupérer l'attestation et le bilan de fin de séjour **une fois passée la 13e semaine de présence** (même pour les mobilités de plus de 13 semaines – ne pas attendre dans ces cas-là la fin de votre mobilité pour vous en occuper), car ce sont ces 13 semaines effectivement passées dans la structure d'accueil qui justifient bien l'octroi de la bourse Envoléo à l'étudiant. Les 2 documents justificatifs doivent être établis/signés postérieurement à cette durée minimum requise pour le dispositif Envoléo.

.

• Erasmus

	SEJOUR D'ETUDES	STAGE
Pour les séjours d'études : attestation de présence (avec dates effectives de début et de fin) *(pour rappel : cf kit mobilité : date de fin de mobilité = dernier jour de présence obligatoire dans l'établissement d'accueil)*	Utiliser le modèle de doc « esba » ou celui de l'établissement d'accueil : - A faire compléter/signer par celui-ci à partir du dernier jour de votre séjour d'études **- à récupérer impérativement avant votre départ** - puis à envoyer scanné par e-mail à votre site	
Rapport	Vous recevrez après la mobilité un mail d'Erasmus vous demandant de remplir un rapport/questionnaire en ligne dans les plus brefs délais	
Page intitulée « Section te be completed after the mobility/ Partie à compléter après la mobilité » (cf « kit mobilité »)	« Section te be completed after the mobility/ Partie à compléter après la mobilité » : **Doc à apporter avant la fin de votre séjour d'études** à l'établissement d'accueil : - Soit celui-ci sera en mesure de vous le remettre complété (dates exactes du séjour d'études, matières, crédits obtenus…) et signé, directement avant votre départ - Soit il le complètera plus tard (Erasmus laisse aux établissements d'accueil env 1 mois de délai pour le transmettre à l'établissement d'envoi) : lui dire qu'il devra alors l'envoyer à votre site scanné par e-mail et l'original par courrier postal	**« Section te be completed after the mobility/ Partie à compléter après la mobilité » :** A faire compléter/signer par la structure d'accueil à partir du dernier jour de votre stage et **à récupérer impérativement avant votre départ**, puis : - à envoyer scanné par e-mail à votre site - apporter l'original du document à votre retour Ce doc atteste : - des dates exactes du stage (fait donc office d'attestation de présence) - du bilan de votre stage par votre maître de stage

Pour les séjours d'études : relevé de cours/crédits ('Transcript of records')	A la fin d'un séjour d'études, l'étudiant doit demander à son école d'accueil un relevé de cours (relevé de crédits ECTS dans le cadre d'Erasmus), c'est-à-dire une attestation qui reprend la liste des cours et ateliers suivis, et le nombre de crédits obtenus, pour obtenir la validation des crédits du semestre au retour sur son site. En général la structure d'accueil l'envoie au site de l'étudiant par courrier postal (et à l'étudiant par mail en parallèle parfois) à la fin du séjour. *Pour info concernant Erasmus, la page intitulée « Section te be completed after the mobility/ Partie à compléter après la mobilité » énoncée plus haut peut faire office de relevé de cours*	

- # Envoléo

Les justifs ci-dessous sont à télécharger sur le compte internet Envoléo de l'étudiant : la Région envoie directement un mail automatique à l'étudiant pour le prévenir quand 13 semaines se sont écoulées et qu'il peut s'en charger

	SEJOUR D'ETUDES	**STAGE**
Attestation de présence	**Doit être intégralement remplie par la structure d'accueil**, signée et tamponnée (si la structure n'a pas de tampon/cachet, lui demander d'inscrire « no stamp » à l'endroit correspondant), et ce **dès la 13e semaine de la mobilité** (même pour une mobilité > 13 semaines). Pour les dates de la mobilité, la structure doit noter : - la date de début du séjour d'études/stage - et la date du jour où elle signe (ou la date de fin de mobilité prévue, les 2 méthodes sont acceptées par la Région. (Et la structure signe et date du jour où elle remplit l'attestation). Envoyez l'original par courrier postal à la Région (et gardez-en une copie pour vous).	
Bilan	Remplir le bilan/questionnaire en ligne dans les plus brefs délais une fois reçu le mail de la Région	

Précisions :

Cas d'un séjours d'études hors Erasmus, avec ou sans bourse Envoléo : il est également impératif de récupérer un **relevé de cours/crédits ('Transcript of records')** suite au séjour, pour obtenir la validation des crédits du semestre au retour sur son site

Pour tous les stages (France et étranger) : rapport de stage :
rédiger un rapport écrit (à soumettre en format papier ou électronique), d'une dizaine de pages sur le déroulement du stage avec : présentation de la structure d'accueil, du contexte et de l'environnement de la structure et du stage, explications des missions/productions réalisées, analyse des apports et intérêts du stage pour le cursus de formation de l'étudiant, son projet de recherche, pour son expérience personnelle et professionnelle future, y inclure des photos pour illustrer les propos (et joindre éventuellement un CD ou DVD avec photos ou vidéos des réalisations, productions, créations, etc.)
Ce rapport pourra être le support et l'objet d'une présentation du stage en bilan pour la validation des crédits.

RECONNAISSANCE DE LA MOBILITE

Le relevé de cours/ le rapport de stage viendra en appui de la présentation orale devant les enseignants, que l'étudiant fera à son retour à l'Esba TALM, au titre du bilan : présentation de ses productions, de sa recherche, des apports et intérêts du séjour d'études/stage pour sa formation, son projet de recherche personnelle, son projet professionnel futur…

Dans le cadre d'Erasmus, l'Esba TALM garantit la reconnaissance de la mobilité si les conditions indiquées dans le contrat d'études/de stage ont été remplies et une fois évalués positivement les résultats d'apprentissage obtenus, via le bilan.

Séjour d'études : un relevé détaillé du contenu des cours (unités d'enseignement, disciplines) et du nombre de crédits alloués est attribué à l'issue du semestre sous la forme d'une fiche d'évaluation.
Stages : une fois le rapport (et le bilan de stage dans le cadre d'Erasmus) respectivement récupérés auprès de l'étudiant et de la structure d'accueil, la mobilité est également comptabilisée dans la fiche d'évaluation de l'étudiant.

N.B. Pendant votre mobilité :

- **Restez en contact** avec votre site/resp international et votre professeur tuteur par mail

- **Continuez à consulter votre boîte mail esba** pour rester informés des exigences pédagogiques (entre autres pour connaître la date de votre passage en bilan), et continuer à suivre le fil de l'actualité de votre site

- En séjour d'études : communiquez avec les professeurs de l'école d'accueil afin notamment de **vous assurer que les cours que vous allez suivre vous donneront bien le nombre de crédits requis** (rappel : équivalent de 30 crédits ECTS requis pour 1 semestre pour votre fiche d'évaluation esba), **connaître vos dates d'évaluation/examen** sur place etc

- N'oubliez pas de **prévenir votre site pour toute modification** (ex : si changement de cours suivis, par rapport à ceux inscrits dans votre « learning agreement » avant le séjour d'études), ou pour tout éventuel souci que vous rencontreriez sur place